

DÉCHETS TRI SÉLECTIF



Chers administrés,

Nous venons ici faire un petit point concernant le tri sélectif : les bonnes intentions ne produisent pas toujours les meilleurs résultats !

Pensant bien faire, certaines personnes déposent leurs emballages dans des sacs poubelle ou les imbriquent les uns dans les autres, avant de les déposer dans les bacs jaunes... cela entraîne un rejet de ces déchets au recyclage.

En effet, arrivés au centre de tri la machine ne reconnaît pas les matériaux et refuse ces déchets, qui seront alors traités comme les déchets résiduels que nous ne pouvons pas valoriser.

C'est la double peine : non seulement ces déchets ne sont pas valorisés mais nous payons 2 traitements : celui du tri sélectif + celui des ordures ménagères !

Il est **impératif** de déposer tous les emballages **en vrac** dans les bacs jaunes (plus de pot de yaourt dans une boîte de biscottes)



Nous profitons de ce petit mot pour rappeler que les emballages volumineux (carton de téléviseur...voire de meuble) ou petit électroménager doivent être apportés en déchetteries.

Et bien sûr toutes les épluchures et reliefs de repas au composteur.

Nous vous remercions par avance du soin que vous accorderez dorénavant au tri de vos déchets.

